



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

N° Spécial

25 Septembre 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 25 Septembre 2018

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE N° 2018-198	19.09.2018	Arrêté modifiant l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-163 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de La Garenne-Colombes pour la période du 1 ^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019.	3
DCL/BRGE N° 2018-205	24.09.2018	Arrêté modifiant l'arrêté n°2018-166 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de Neuilly-sur-Seine pour la période du 1 ^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019	4

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Arrêté DCL/BRGE n° 2018-198 du 19 septembre 2018 modifiant l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-163 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de La Garenne-Colombes pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 17,

Vu la circulaire du ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-163 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de La Garenne-Colombes pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : l'article 1 de l'arrêté n°2018-163 du 29 août 2018 est modifié comme suit :

« les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de La Garenne-Colombes pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019.

COMMISSION COMMUNALE

Mme Lucette MALIQUE

COMMISSIONS PAR BUREAU DE VOTE

Mme Lucette MALIQUE
M. Bernard GASCOIN
M. Jean-Louis PERROT
Mme Laurence SMADJA

M. Bertrand WALLON
M. Robert DUVAL
M. Ramez FAKIH
M. Loïc SPEICH

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de La Garenne-Colombes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 19 septembre 2018

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

Arrêté DCL/BRGE n° 2018-205 du 24 septembre 2018 modifiant l'arrêté n°2018-166 du 29 août 2018 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de Neuilly-sur-Seine pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17,

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019,

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

A R R E T E

ARTICLE 1 : les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Neuilly-sur-Seine pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 9 janvier 2019 :

COMMISSION COMMUNALE : Mme Marie-Odile ARNAUD

COMMISSIONS PAR BUREAU DE VOTE

Mme Marie-Odile ARNAUD
M. Gilbert BALADI
M. Manuel JAVARY
M. Olivier LE MOTHEUX DU PLESSIS

Mme Sophie MERITET
Mme Christine THEMAR-NOEL
Mme Michèle PHILIP
M. Armand NEDJIB

Mme Marie-Roger BILOA
Mme Fatiha SABRI
M. Gilles CHODRON de COURCELLES

Mme Edith GAY-VISINET
M. Paul LEDOUX
M. Patrice BLEMONT

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Neuilly-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 24 septembre 2018

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>